

Cors'Tess
Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : 22B Boulevard Dominique Paoli,
20090 AJACCIO
851 030 874 RCS AJACCIO

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ
UNIQUE DU 24 SEPTEMBRE 2025**

[...]

SIXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique prend acte que l'un des Commissaires aux comptes titulaires de la Société, le cabinet SEREC CONSULTING, a fait l'objet d'une dissolution par anticipation sans liquidation, entraînant la transmission universelle de son patrimoine au profit de son associée unique, la société SOCIETE D'ETUDES DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLES – SEREC, le mandat de commissariat aux comptes est, par conséquent, transféré automatiquement à la société SOCIETE D'ETUDES DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLES – SEREC dans les mêmes conditions d'exercice, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028.

[...]

HUITIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Luc FERRASSE

